

Publié le 26 septembre 2023

La Sodemo, indispensable vecteur de la dynamique touristique

Créée en 1989, à l'initiative de la Ville de Nouméa, du Port Autonome et de partenaires privés dont la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie et la Caisse des Dépôts et Consignations, la Sodemo (Société d'économie mixte de la Baie de la Moselle) a, à son actif, l'aménagement du pôle d'animation de la baie de la Moselle (port de plaisance, marché municipal, promotion immobilière, centre d'animation). Depuis, le Sodemo a étendu sa zone d'action sur l'île. Le point sur l'actualité de la Sem avec Philippe Darrason, son directeur général.



« Aujourd'hui, on exploite Port Moselle mais aussi d'autres marinas, soit en tout 5 DSP de plaisance dont une zone technique dédiée au levage et à la maintenance maritime. Par exemple, sur Port Boulari, sur la commune du Mont Dore, où nous gérons un affermage jusqu'à la fin 2022, nous avons gagné le nouvel appel d'offres portant cette fois sur une concession qui impliquait le doublement des capacités à flot ainsi que la création de nouvelles places à sec ainsi qu'une zone commerciale, le

tout intégré au projet de cœur de ville de la municipalité », explique **Philippe Darrason**. Spécialisée dans le secteur de la plaisance, la **Sodemo** joue un rôle stratégique dans le développement de l'île. « Sur Port Moselle, nous sommes passés ces dernières années de 550 à 700 places. Il a fallu investir 10 Md€ pour cette remise à neuf du port, son extension et coupler ces travaux avec nos engagements en matière d'environnement. Face à un tel défi, nous avons demandé au Port Autonome (l'autorité concédante) de repousser la limite de la DSP de dix ans et la porter à 50 ans. Le chantier a été bouclé en 2023, année au cours de laquelle la totalité des nouveaux emplacements a été attribuée. Cette période d'exploitation de dix ans nous permet d'avoir une plus grande visibilité financière pour nos actionnaires, en autorisant le retour sur investissements », assure le directeur général.

Le tourisme, secteur à doper

Sur le papier, la Sodemo exerce une activité commerciale. « Dans les faits, nous sommes un acteur touristique important ». Chaque année, 400 passages de bateaux étrangers sont enregistrés. « Et le lien se fait naturellement avec la Spl Sud Tourisme, qui gèrent 85 % de l'offre dédiée au tourisme en Nouvelle-Calédonie ». Si le tourisme n'est pas encore une activité économique essentielle sur l'île, « les difficultés du nickel obligent les autorités, dans le contexte institutionnel que vous savez, à s'y intéresser de plus près ». La filière de la grande plaisance pourrait constituer de fait un moyen de déployer une dynamique touristique plus importante. « Mais il faut que les conditions fiscales et financières soient réunies pour que nous franchissions le gué. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Pour investir et développer davantage notre économie, il est indispensable que la situation institutionnelle de notre territoire soit stabilisée et porteuse de confiance », ajoute Philippe Darrason.

Eclairer l'horizon de l'avenir

Dans l'attente de la mise en place d'un schéma minier clair de la part de l'Etat, qui donnera le la de la dynamique économique néo-calédonienne des prochaines années, « on se heurte à un décalage entre les projets des acteurs privés dans le domaine maritime et la complexité institutionnelle de la Nouvelle Calédonie. Nous devons nous appuyer sur des schémas de développement au long cours, clairs et irrévocables dans la durée », assure-t-il.

La création de la fédération Pacifique des Epl dans les tuyaux

Philippe Darrason est aussi président du cluster maritime, qui réunit les acteurs privés des 26 filières qui ont été identifiées en NC. Le projet de pôle maritime, lancé en 2021, est la création d'un véritable pôle d'excellence porté par le gouvernement et l'état afin de concrétiser les ambitions du pays en matière d'économie bleue. Il comportera à terme, un pôle chantier naval, un pôle scientifique ainsi qu'un pôle plaisance et tourisme.

Philippe Darrason croit à l'énergie qui se dégagera de la conférence régionale des Epl pacifique qui se tiendra sur une semaine à la fin de ce mois. « L'idée est de créer au plus vite une fédération

pacifique des Epl, avec la Polynésie française et Wallis et Futuna. Nous devons résolument nous engager dans cette voie parce que les Epl apportent des solutions aux défis que nous devons relever, ces derniers étant le plus souvent communs à nos territoires du pacifique », conclut-il.

Par Stéphane MENU